

Le Greyc lauréat 2013 du Prix Musée Schlumberger pour son projet Captit

[◀ précédente](#) [suivante ▶](#)

Le Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen (Greyc, Unicaen/Ensicaen/CNRS) est le lauréat 2013 du Prix Musée Schlumberger. Le dispositif Captit sera dévoilé en avant-première sur le Village des sciences de Caen les 12 et 13 octobre prochains dans le cadre de la Fête de la science.



Spécialisés dans l'étude et le développement de capteurs très performants, les membres de l'équipe Electronique du Greyc ont souhaité attirer l'attention du grand public, et notamment des jeunes, sur l'importance de l'électronique dans notre société et leur donner quelques éléments de compréhension de notre environnement technologique.

Le projet appelé Captit, porté par Jean-Marc Routoure et Eric Magarotto, consiste en un capteur monté sur trois roues, combinant électronique, informatique embarquée et boîtes de Légo®. Ce

dispositif interactif doit permettre aux non-initiés de mieux comprendre comment une machine numérique peut ressentir son environnement à l'aide de capteurs pour ainsi lui donner des sens numériques. Dans Captit, le toucher, la vue, l'ouïe et le sens de l'équilibre sont illustrés.

Grâce à la bourse de 10 000 euros attribuée par la Fondation Musée Schlumberger, l'équipe Electronique du Greyc a pu réaliser les maquettes et imaginer les modes d'interaction avec les publics. Le dispositif Captit sera dévoilé en avant-première à Caen les 12 et 13 octobre 2013 dans le cadre de la Fête de la science. Il sera ensuite présenté dans les lycées de Basse-Normandie ainsi que dans les manifestations publiques.

Coordonné par Relais d'Sciences, le centre régional de culture scientifique et technique (CCSTI Basse-Normandie), le concours "Têtes chercheuses" est organisé pour encourager les initiatives des laboratoires de recherche de la région en matière de culture scientifique. Il décerne le Prix Musée Schlumberger pour permettre la mise en œuvre d'un projet de médiation scientifique.

Photographie : © F. Decaens/Ville de Caen